

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN907

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 42, substituer aux mots :

« doit informer »

le mot :

« informe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.